LA VILLE DE NEMOURS
(13 000 habitants – 270 agents)

RECRUTE

UN CHAUFFEUR-LIVREUR MAGASINIER H/F
(CDD d'1 an renouvelable)

Ancienne capitale du Gâtinais français, Nemours bénéficie d'une situation géographique privilégiée au cœur de la vallée du Loing, à l'orée de la Forêt de Fontainebleau.
Située au sud du Département de Seine-et-Marne, à 75 km de Paris, la commune est desservie par un réseau routier, autoroutier et ferroviaire la reliant à la capitale en une heure.

POSTE
Sous l'autorité du responsable de la restauration scolaire, vous préparez, organisez et assurez la livraison des repas dans les établissements scolaires dans les délais et horaires impartis tout en optimisant vos déplacements. (L'activité comporte des manutentions et ports de charge)

MISSIONS

- Préparation :
 - Contrôler visuellement la conformité de la marchandise (quantité et qualité)
 - Assurer l'allotissement des denrées en fonction de leur répartition établie quotidiennement
 - Assurer et optimiser le chargement des repas en respectant les contraintes particulières à chaque type de conditionnement

- Livraison :
 - Respecter les consignes d'itinéraires et les horaires de livraison
 - Respecter les impératifs de chaque client (horaires, clés, alarme, etc.)

- Hygiène et sécurité :
 - Vérifier à chaque livraison le respect de la chaîne du froid et du chaud à l'aide d'une sonde
 - Rendre compte de tout incident ou accident survenu pendant le trajet ou livraison
 - Tenir à jour tous les documents de traçabilité en liaison direct avec les livraisons
 - Assurer le nettoyage et la désinfection des véhicules de livraison selon le plan de nettoyage défini
 - Veiller à maintenir les véhicules en bon état de fonctionnement

- Autres :
 - Aide à la réception des marchandises et rangement des stocks
 - Aide à la plonge et nettoyage des locaux
 - Nettoyage et désinfection du local à poubelles et containers
 - Nettoyage du garage à véhicules et des abords de la cuisine
 - Manutention dans les réfectoires et cuisine en respectant le cahier des charges (mercredis, petites et grandes vacances)

PROFIL RECHERCHE
Poste ouvert aux contractuels uniquement (Remplacement de longue durée d'un fonctionnaire momentanément indisponible)

Formation /Expérience :
CAP employé qualifié de service logistique ou équivalent
Expérience de livreur en restauration collective souhaitée
Être titulaire du permis B depuis plus de 3 ans

Compétences et connaissances :
Capacité à organiser une tournée de livraison en fonction des contraintes et à conduire un véhicule de livraison en respectant le code de la route.

Savoir-être :
Avoir des qualités d'organisation, de méthode et de rigueur
Etre vif, efficace, réactif, autonome et respecter des impératifs de délais
Etre disponible, polyvalent et savoir prendre des initiatives
Grande vigilance dans la conduite et notamment aux abords des écoles

CONDITIONS DE TRAVAIL
Poste à Temps Complet
Horaires : 36h15 annualisées (période haute en temps scolaire et période basse pendant les vacances, horaires de travail réguliers avec des pics d'activité liés à l'organisation de cérémonies)
Participer aux cérémonies et aux réceptions.
Lieu de travail : Cuisine centrale, 9 rue Claude Monet à Nemours

REMUNERATION ET AVANTAGES
Rémunération statutaire selon grille indiciaire + régime indemnitaire (mensuel et annuel)
Prime exceptionnelle annuelle sous conditions
25 jours de congés annuels + 6 jours de RTT
Avantage en nature nourriture
Avantages sociaux des enfants du personnel
Participation de l'employeur à la Prévoyance (adhésion facultative) et à la Mutuelle (contrat labellisé)
Forfait mobilité durable
Prise en charge des frais de transports en commun domicile/travail à hauteur de 75%

Poste à pourvoir **mi-décembre 2026**

Merci d'adresser votre candidature à l'attention de Madame le Maire :

- lettre de motivation et CV détaillé
- copies des diplômes et du permis de conduire

à :

recrutements@ville-nemours.fr

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.